

REFUSER LES PLANS D'AUSTERITE UNIVERSITAIRES !

Les masques sont tombés, la prétendue liberté offerte par la LRU montre son vrai visage. L'université de Limoges, passée parmi les premières « responsabilités et compétences élargies », déficitaire, a été mise sous tutelle du recteur. Ce n'est que la première ! Celle de Nantes a adopté pour la seconde fois un budget en déficit...

Avec un budget de l'enseignement supérieur dans le rouge, comment aurait-on pu imaginer qu'il puisse en être autrement dans les établissements ? Suppressions de milliers d'heures d'enseignement, licenciements de contractuels, gels d'emplois statutaires à la chaîne..., il n'est pas une journée sans qu'un établissement annonce un nouveau plan d'austérité (Pau, Bretagne Sud, Bordeaux 3...). Gare à celui qui se risquerait de refuser de le mettre en œuvre, la tutelle rectorale s'en chargerait !

La mise sous la tutelle des recteurs des universités déficitaires deux années consécutives est une incidence directe de la Loi LRU. Cette mise sous contrôle des budgets, mais aussi des politiques des établissements, détruit la démocratie universitaire. Intervenant à la veille des délibérations budgétaires dans les conseils d'administration, elle constitue un chantage pour qui voudrait dénoncer l'état de pénurie chronique de l'enseignement supérieur.

Cette situation dans l'enseignement supérieur n'est pas sans similitude ni lien avec la mise en place partout en Europe de plans d'austérité dont les populations feront les frais. Sous la pression des marchés et des agences de notations, les exécutifs récalcitrants sont renversés, au profit de technocrates conciliants. La liberté des peuples à se déterminer comme la liberté des scientifiques à choisir leurs champs d'investigation sont les cibles récurrentes des politiques néolibérales.

Cette intervention sur les choix budgétaires des établissements d'enseignement supérieur est un aveu d'échec pour ceux qui vantent « la réussite du quinquennat » ou, comme la CPU, refusent de rompre avec les fondements de la LRU. La communauté universitaire et scientifique exige d'être enfin entendue, et attend une rupture radicale avec la politique en cours !

Dans ce contexte sans équivalent, le bureau national du SNESUP appelle à :

- Rejeter les budgets 2012 dans les établissements ; pour la troisième année consécutive, le montant des dotations n'a fait l'objet d'aucune communication préalable, notamment au CNESER ;
- Adopter des motions dénonçant le manque criant de moyens pour l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Faire connaître les décisions de gels d'emplois (nombre et nature) dans chaque établissement, rendues possibles par les marges de manœuvre biaisées des RCE et des budgets globaux « LRU ». Les secrétariats des sections peuvent transmettre au siège du SNESUP ces informations à l'adresse : sg@snesup.fr ;
- Exiger le décompte des agents non-titulaires transmis par chaque établissement au MESR dans le cadre du protocole ANT, notamment dans les CT d'établissements (cf. rubrique CT du site du SNESUP à <http://www.snesup.fr/Votre-metier?cid=3786>).
- Signer et faire signer l'appel des appels <http://www.appeldesappels.org/pour-une-universite-au-service-drun-monde-commun-60.htm> ;
- Signer et faire signer la pétition du collectif du 31 mai contre la circulaire Guéant http://www.petitions24.net/pour_le_retrait_de_la_circulaire_du_31_mai ;
- À se mobiliser dans le cadre de l'appel du 31 mai pour le retrait de la circulaire Guéant dont l'application menace d'expulsion des milliers d'étudiants étrangers diplômés de l'enseignement supérieur, et, par la même occasion, à réinvestir le réseau RUSF.